CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36532** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1984

Raison sociale : MOGENIER J-C ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/05/2011

Capital : 200 000

128 ROUTE DU CHEF LIEU
74440 LA RIVIERE-ENVERSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 1984 B 80218

Siret : 331 074 567 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8400490

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21615447804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21615447804

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/05/2026

Téléphone : 04 50 34 22 87 **Fax :** 04 50 34 22 87

Portable : 06 72 15 71 69

Responsabilité légale :
MOGENIER JEAN-CLAUDE PRÉSIDENT / MOGENIER EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / MOGENIER SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sas@mogenier-btp.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 106 669 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	2	03/04/2024
1322	Assainissement autonome (Technicité confirmée)		03/04/2024
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	3	05/04/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR



SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025